

LOIRE

Croisières sur les canaux

A la découverte de la Bourgogne du Sud en bateau. Sur une semaine, Les Canalous, constructeur et loueur, proposent des croisières au départ de Digoin pour rallier Roanne et découvrir Paray-le-Monial au retour (140 km, 28 écluses, 32 heures). On peut aussi mettre le cap sur Chalon-sur-Saône en empruntant le canal du centre qui relie la Loire à la Saône, ou sur Nevers, par le canal latéral à la Loire. Les embarcations-habitations de 2 à 8 personnes filent, tranquilles, à 6 km/h, et se pilotent comme « *une voiture* ». Le permis bateau n'est pas requis, une carte de plaisance vous sera remise après une initiation au pilotage et aux manœuvres d'accostage. Car c'est bien l'avantage de ces mini-croisières : on peut s'arrêter où l'on veut le long du canal (il suffit de planter deux piquets au sol pour amarrer le bateau) et partir découvrir les charmes de la Bourgogne du Sud, les édifices romans aux alentours de Paray-le-Monial, les vignobles de Marennes et de la Côte chalonnaise à l'Est, où les bonnes tables servant escargots et viande charollaises.

F.C.

De 530 à 3 500 euros la semaine, selon la taille (3 à 12 personnes) et la catégorie du bateau (de budget à premium). www.canalous-plaisance.fr

HÉBERGEMENTS

Nuits flottantes



© LES CANALOUS

Les toues cabanées sont des embarcations traditionnelles qui naviguaient autrefois sur la Loire. Le constructeur Les Canalous les remet au goût du jour et ouvre en juillet « un village » de plusieurs toues sur l'étang du domaine des Demoiselles à Chassenard (Allier), près de Digoin. Ces hébergements insolites flottants sont destinés aux touristes pratiquant l'itinérance douce, qui veulent découvrir la région le long des canaux et des voies cyclables.

www.toue-cabane.fr